L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 JANVIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 22 JANVIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par W. I. Hodgson & Fils, à la Bourse des Encanteurs, une maison à double corps de logis.

Par Louis A. Richards, à la Bourse des Encanteurs, terrain et bâtisses situés dans le premier district de cette ville.

Le vrai mot de la situation en France.

"Là où Casimir-Périer a échoué, Faure échouera également. Nous retournerons à Versailles, avant la fin de l'année."

Voilà qui est clair et surtout audacieux. Au lendemain même d'une élection, faite à une majorité incontestable et strictement conforme à l'esprit et à la lettre de la Constitution, on dit nettement au nouvel élu :

"Tu ne resteras pas à ton poste, parce que nous ne voulons pas de toi, parce que tu n'es pas notre homme, et que nous en avons assez de l'institution que tu représentes. Nous sommes, toutes les oppositions réunies, en grande minorité ; mais nous l'emporterons, parce que nous le voulons et que tous les moyens nous sont bons pour arriver à notre but ; parce que tous ceux qui forment la majorité ne savent ni ne peuvent faire ce qu'ils veulent."

C'est là un langage séditieux, incendiaire, révolutionnaire, au premier chef. Qu'on tente cependant, un seul instant, de le réprimer, on criera à la réaction, à la violation de la liberté de la presse, dans le camp du radicalisme et du socialisme.

On a commis la faute énorme, irréparable peut-être, de laisser ces excès de langage passer dans les mœurs et les habitudes de la presse. Nul journal un peu avancé ne peut plus se faire lire s'il n'insulte pas, s'il ne salit pas ses adversaires. On ne discute plus d'un parti à l'autre ; on s'injurie. Il faut que tout le vocabulaire des halles vienne orner tous les articles des journaux, comme tous les discours des orateurs de la Chambre. Cela est devenu presqu'un besoin pour la masse des lecteurs, comme pour les auditeurs d'une assemblée.

On n'a plus d'yeux et d'oreilles que pour les énergumènes et les épileptiques. Qui arrêtera cet incendie ? qui jettera de l'eau sur cette fournaise ardente ? La moindre parole sensée, le moindre appel à la légalité fait crier à la réaction, si ce n'est à la trahison. La situation est devenue intolérable. Tous les pouvoirs sont confondus et concentrés en un seul, qui gouverne despotiquement, et dans lequel, qui pis est, une minorité violente et turbulente s'impose à la majorité et l'opprime ; de telle sorte qu'au fond, ce sont cent cinquante députés radicaux extrémistes, sur plus de cinq cent cinquante modérés, et deux ou trois millions d'ouvriers socialistes sur quarante millions d'habitants, qui gouvernent la France.

Si l'on n'arrête pas ce pays, sur la pente funeste où il est engagé, il court fatalement aux abîmes.

Comment en finir avec cette lamentable situation ? quel est le moyen de salut ?

Il en est un que nous connaissons et que nous croyons souverain ; c'est de changer la constitution et d'en revenir à une véritable séparation des pouvoirs que, d'empiètements en empiètements, la Chambre est arrivée à usurper. Mais les gouvernants de la République n'en veulent pas. N'importe, nous avons foi dans la nouvelle forme de gouvernement, la seule possible, à l'heure qu'il est.

La France est travaillée par un mal terrible, le Jacobinisme. Le jour où elle saura l'extirper, elle se relèvera ; elle reprendra le premier rang qui lui appartient parmi les nations, et recommencera à jouer dans le monde le rôle civilisateur qui a fait toute sa gloire dans le passé.

Une mission française en Asie Centrale.

Les journaux anglais publient le télégramme suivant de Shanghaï :

On a reçu à la fin des nouvelles des explorateurs français du Thibet, MM. Phino et Grenard, signalés comme perdus depuis deux mois. Ils ont essayé de pénétrer dans une contrée défendue et sont parvenus jusqu'à Lassa, où ils n'ont nullement été molestés, mais en quittant cette ville, ils sont tombés dans les mains d'irréguliers chinois qui tuèrent M. Phino. Ils considérèrent M. Grenard comme un officier rebelle au service de la Chine et au lieu de le tuer, l'envoyèrent à Pékin où il devait être puni.

Les dernières nouvelles de M. Grenard datent du 10 décembre. A cette époque il traversait, sous escorte et en route pour Pékin, la région de Chansi.

Les journaux parisiens ne semblent pas ajouter foi à l'authenticité de cette dépêche.

Chambre et Sénat roumains.

Ce n'est pas seulement en France que les travaux parlementaires n'ont pas répondu au *laboremus* des discours d'inauguration de la session. Voici comment le journal ministériel, l'*Indépendance roumaine*, s'exprime au sujet des labeurs de la Chambre et du Sénat roumains :

"Le bilan de la première partie de la session est, en effet, loin d'être brillant. Tout compte fait, c'est la discussion de l'Adresse, c'est-à-dire un bavardage parlementaire plus ou moins intéressant, qui a absorbé les énergies patriotiques de nos législations. C'est à peine si on a trouvé, à la Chambre, le temps de voter la loi de la cour des comptes et le budget des chemins de fer, et, au sénat, le projet modifiant l'article 9 de la loi synodale. Voilà le léger bagage législatif avec lequel nos députés et sénateurs se présentent devant leurs commettants. Ce maigre résultat des cinq premières semaines de la session nous oblige à en rabattre quelque peu des pronostics favorables que nous avions faits à la veille de la rentrée parlementaire. Nous n'attendons plus la riche moisson que nous nous étions promise et nos prétentions sont plus modestes à l'heure actuelle."

Ces réflexions peuvent s'appliquer à tous les Parlements du monde, car à Washington on n'a pas mieux fait qu'à Madrid ou à Berlin.

La Grève de Brooklyn.

Le rôle qu'avait joué avec succès le gouverneur Foster, peu de temps avant son arrivée au pouvoir, dans une des plus grandes grèves qui aient effrayé la Nlle-Orléans ; celui qu'a joué ensuite le Président Cleveland dans celle bien autrement formidable de l'an dernier, à Chicago, le gouverneur Morton le reprend en sous-main dans les troubles causés par la grève des chars électriques de Brooklyn. Les milices ont été convoquées. Elles maintiennent l'ordre partout, sans intervenir directement dans la querelle qui s'est élevée entre les compagnies et leurs employés.

L'Union fait, en ce moment, un très intéressant essai du système d'arbitrage. Réussira-t-elle dans son entreprise ? Nous l'espérons, bien que ce ne soit pas le dernier mot, en semblable affaire. En tout cas, c'est un grand pas fait dans la voie des accommodements. Ni les patrons, ni les travailleurs ne peuvent et ne doivent être juges suprêmes en pareille matière, puisqu'ils sont parties adverses au litige. Chacun des deux adversaires rejetant la faute sur l'autre, il est évident qu'il faut l'intervention d'un tiers pour régler le différend.

La grève de Brooklyn finira malheureusement comme presque toutes les autres, après avoir occasionné beaucoup de misères, et sans apporter la moindre amélioration appréciable dans la situation des travailleurs.

Le rôle des Etats-Unis à l'égard des îles Hawaii.

Nous voyons avec plaisir que M. Cleveland vient de prendre la résolution bien nette de ne pas intervenir dans les affaires des îles Hawaii. Il se conduit à l'égard de cet archipel comme à l'égard de tout autre pays étranger. "N'oublions pas, dit il, que les îles Hawaii sont et doivent rester complètement indépendantes." L'Union américaine n'a rien à voir dans leurs affaires intérieures ; elle n'a pas le droit de leur imposer une forme quelconque de gouvernement. Aussi les instructions données à l'amiral qui fait voile pour ces parages, sont-elles bien nettes. Il n'a d'autre devoir à accomplir que de protéger les existences et les biens des citoyens américains, en cas de troubles et d'insurrection. Mais il lui est interdit de participer en quoi que ce soit au maintien ou au renversement du gouvernement existant.

Telle est la vraie doctrine adoptée, de tout temps, par les Etats-Unis et dont ils ne doivent pas se départir. Si un ministre maladroit et fanatique n'avait pas été entraîné, par certains trafiquants, aussi intrigants qu'ambitieux, dans une voie malencontreuse, bien des tracas eussent été épargnés à l'Union et bien des maux à ces malheureuses îles.

Continuation de la crise ministérielle en France.

Nous avons reçu, hier soir, d'assez tristes nouvelles de France. On avait d'abord fait courir le bruit tout à fait inattendu de l'assassinat de Rochefort—ce qui avait produit une grande excitation dans Paris—mais la nouvelle a été démentie depuis.

Mais voici qui est plus grave. A six heures du soir, M. Bourgeois chargé par le nouveau Président de former un Cabinet, se rendait à l'Elysée pour déclarer à M. Faure qu'il lui était impossible de remplir la tâche à laquelle il s'était dévoué.

Cette situation étrange prouve que la crise est plus grave encore que nous ne le supposions. Ayant les mains liées, le Président ne peut rien faire par lui-même ; la France se trouve donc pratiquement sans gouvernement ; et voilà sept jours que cela dure, la démission du Cabinet Dupuy datant du 14 janvier. Quand et comment finira cet alarmant interrègne ? Dieu seul le sait.

Les funérailles du Col. Léon Queyrouse.

Les solennelles funérailles du Colonel Léon Queyrouse qui ont eu lieu dimanche matin rappellent des souvenirs, à la fois terribles et glorieux, pour la Nouvelle-Orléans.

C'est à l'appel du général Beauregard, que le régiment des Gardes d'Orléans, se transforma en Bataillon de combat, de quatre compagnies, ayant pour commandant le Major Queyrouse.

C'est le 6 avril 1862, à Shiloh, en conduisant ses hommes au feu que le brave Léon Queyrouse fut blessé grièvement au genou.

Tous les survivants de cette bataille ainsi que bon nombre de notabilités de la ville et de l'Etat ont voulu lui rendre, avant hier, leurs derniers devoirs.

Dans l'assistance, nous avons remarqué l'ex-gouverneur F. T. Nicholls, juge-président de la Cour Suprême ; le juge associé Henri C. Miller, le juge de la Cour de circuit des Etats-Unis, Ch Parlange, l'ex avocat-général W. P. Rogers, Mlle Léonie Pichot, MM. Carleton Hunt, le major E. Puech, le colonel LeGardeur, M. Armand Capdevielle, directeur de l'*Abeille*, MM. H. Dubos, Jaime Magi, F. Tujague, A. Douesan.

Le colonel Queyrouse était exposé, tenant dans la main le drapeau troué de balles, de Shiloh, sur lequel reposaient son sabre et son képi.

Les porteurs étaient MM. Ernest Coiron, le seul survivant des quatre porte-drapeau des Gardes d'Orléans ; Henry St-Ger, A. Carrouché, Arthur Denis, Eugène Tourné et le fils du défunt, J. Maxime Queyrouse.

Parmi les survivants du bataillon qui formaient aux restes de leur ancien chef une escorte d'honneur, nous citerons MM. Trépagnier, Livandais, Carrouché, Judice, Pitot (Armand et Gustave), Léonce Bouny, Lafferranderie, Anatole Hincks, Henri Bujac et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Le corps a été déposé dans la tombe monumentale du Bataillon d'Artillerie d'Orléans, ancien Cimetière St Louis. Pendant la dernière cérémonie, le drapeau du bataillon, sauvé presque miraculeusement après la bataille, est resté suspendu au-dessus de la fosse du regretté colonel. M. Sol Marx a prononcé ensuite une éloquente allocution.

CAPTAIN ALBERT DREYFUS.

LA DÉGRADATION
—DE—
DREYFUS.

On a assisté à de nombreuses exécutions capitales, on a vu mourir des cyniques comme Prévost et des lâches comme Anastay, jamais on a ressenti une aussi poignante émotion qu'à la parade d'exécution de Dreyfus.

Dans cette scène grandiose, devant cet appareil militaire et pendant que la foule, au loin, pousse des cris de mort, cet officier auquel on arrache ses galons, dont on brise l'épée, après que le greffier a donné lecture de la condamnation pour trahison et que le général commandant a déclaré le condamné indigne de porter les armes ; puis cet atroce défilé devant le front des troupes, tout cela vous étreint le cœur, il semble que l'on est sous l'empire du plus épouvantable des cauchemars, et l'on se sent brisé, rompu, quand, la triste cérémonie terminée, on se retire le sang glacé dans les veines.

ATTITUDE CYNIQUE.

L'attitude du misérable a été révoltante.

Au lieu de la pitié qui accompagne généralement ces sortes d'exécutions, c'est de la colère qui s'est manifestée parmi les assistants de cette scène douloureuse.

Cynique et insolent pendant la dégradation, c'est la haine et non la douleur qui se peignait sur sa face horriblement contractée pendant le défilé honteux.

Son visage n'avait plus rien d'humain. Dans ses traits affreusement grimaçants, on remarquait l'éclat des yeux démesurément sortis de l'orbite, les pommettes très saillantes et comme passées au carmin ainsi que le nez, la bouche si contracté que la moustache semblait de travers.

Ce n'était pas un homme, c'était une bête féroce débordant d'une rage impuissante.

On lisait dans les yeux de ce misérable les pensées qui agitaient son être, et l'humilité, la tristesse, la honte, le remords faisaient place à la colère, à la haine, à la rage.

On a comparé cet homme à Judas ; on a calomnié Judas, qui, lui, au moins s'est fait justice lui-même.

Voici, en détail, les faits et incidents de cette triste réunion.

PLACE DE FONTENOY.

La place de Fontenoy est située derrière l'Ecole-Militaire, une grille seule sépare la cour de l'Ecole où doit avoir lieu la dégradation de Dreyfus et la pollice.

Les Parisiens qui connaissaient ce détail étaient, dès la première heure et malgré le froid aigu, massés devant la grille.

A huit heures, la foule devient si considérable que les rues aboutissant à la place sont barrées par la place.

Le public ne pourra pas distinguer les traits du dégradé, mais il suivra parfaitement les diverses péripéties du pénible spectacle qui va se dérouler.

LES TROUPES.

A huit heures et demie, les troupes désignées pour assister à la parade débouchent de tous côtés. Comme on l'a dit, chaque régiment a fourni trois compagnies, dont une d'anciens soldats en armes, dans la tenue de la garde montante, et deux autres formées au moyen de recrues venues en tenue du jour, capote et ceinturon. Pour l'artillerie et la cavalerie, il y a par corps quatre pelotons d'anciens et huit pelotons de recrues. La même proportion a été admise pour les troupes d'administration et le train.

Au fur et à mesure de l'arrivée des détachements, ceux-ci sont conduits à la place qu'ils doivent occuper d'après un plan dressé d'avance et dont chaque chef de corps a reçu un exemplaire.

Ce mouvement s'opère dans l'ordre le plus parfait et un quart d'heure après, les troupes sont rangées autour de l'immense place d'Armes.

Les journalistes munis de cartes spéciales sont seuls admis à franchir la grille, d'où ils sont invités à occuper l'emplacement qui leur est réservé.

Les journalistes sont placés entre l'infanterie et l'artillerie ; instinctivement leur ligne noire se range sur le prolongement des troupes.

Des officiers les invitent à s'abstenir de toute manifestation sur le passage du traître.

Ils promettent, à la condition que Dreyfus ne les interpellera pas. Sinon...

Juste en face, de l'autre côté de la cour, on aperçoit, dans une allée, la voiture cellulaire qui a conduit le condamné le matin de la prison à la caserne et qui doit le reprendre après l'expiation.

—C'est le coupé de Dreyfus, dit quelqu'un.

LA DÉCLARATION DE DREYFUS.

Une nouvelle importante circule à ce moment. On dit, et bientôt la chose est confirmée, que Dreyfus a fait allusion à sa conduite en parlant à ses gardiens, en attendant l'heure d'être conduit dans la cour où il devait expier son crime. Il aurait dit à peu près textuellement :

"Je suis innocent. Si j'ai livré des "documents à l'étranger, c'était pour "amorcer et en avoir de plus considé-"rables ; dans trois ans, on saura la vé-"rité, et le ministre lui-même reprendra "mon affaire."

NEUF HEURES.

Neuf heures approchent.

Le général Darras, commandant la 16e brigade d'infanterie, accompagné de son officier d'ordonnance, du colonel Fayet et de deux cuirassiers, arrive sur son cheval au milieu de la place.

L'aspect de la cour est solennel avec ses rangées de troupes immobiles. Au-dessus des toits de la caserne s'élance d'un côté vers le ciel le dôme des Invalides, qui abrite le souvenir de tant de gloires, de l'autre la façade de l'Ecole de guerre, comme plaquée par la perspective contre l'énorme toiture de la galerie des Machines. Sur cette façade éclate, noire sur fond blanc, cette inscription : "Ecole supérieure de guerre" dont Dreyfus fut un des brillants élèves !

Les élèves d'aujourd'hui sont là, groupés sur une terrasse, dominant l'imposant et triste spectacle.

Le premier coup de neuf heures sonne à l'horloge de l'Ecole. Le général Darras lève son épée et jette le commandement, aussitôt répété sur le front de chaque compagnie :

—Portez vos armes !

Les troupes exécutent le mouvement.

Un silence absolu lui succède.

Les cœurs cessent de battre, et tous les yeux se portent dans l'angle droit de la place où Dreyfus a été enfermé dans un petit bâtiment à terrasse.

DREYFUS APPARAIT.

Un petit groupe apparaît bientôt : c'est Alfred Dreyfus, encadré par quatre artilleurs, accompagné par un lieutenant de la garde républicaine et le plus ancien sous-officier de l'escorte, qui approche. Entre les dolmans sombres des artilleurs, on voit se détacher très net l'or des trois galons en relief, l'or des bandeaux du képi, l'épée brille, et l'on distingue de loin la dragonne noire tenant à la poignée de l'épée.

Dreyfus marche d'un pas assuré.

—Regardez donc comme il se tient droit, la canaille, dit-on.

Le groupe se dirige vers le général Darras, devant lequel se tient le greffier du conseil de guerre, M. Vallecalle, officier d'administration.

LA DÉGRADATION.

Mais le groupe s'arrête.

Un signe du commandant des troupes et les tambours et les clairons ouvrent un ban et le silence se fait de nouveau, cette fois tragique.

Les canonniers qui accompagnent Dreyfus reculent de quelques pas, le condamné apparaît bien détaché.

Le greffier saine militairement le général et, se tournant vers Dreyfus, lit d'une voix très distincte, le jugement qui condamne le *nommé Dreyfus* à la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire.

Puis le greffier se retourne vers le général et fait le salut militaire.

JE SUIS INNOCENT !

Dreyfus a écouté silencieusement. La voix du général Darras s'élève alors et, bien que légèrement empreinte d'émotion, on entend très bien cette phrase :

—Dreyfus, vous êtes indigne de porter les armes. Au nom du peuple français, nous vous dégradons !

On voit alors Dreyfus lever les deux bras et, la tête haute, s'écrier d'une voix forte, sans qu'on distingue le moindre tremblement :

—Je suis innocent, je jure que je suis innocent ! Vive la France !

"A mort !" répond au dehors une immense clameur.

Mais le bruit s'apaise aussitôt. On a remarqué que l'adjudant chargé de la triste mission d'enlever les galons et les armes du dégradé avait porté la main sur celui-ci, et déjà les premiers galons et parements, qui sont décousus d'avance, ont été arrachés par lui et jetés à terre.

DREYFUS JURE SUR LA TÊTE DE SES ENFANTS.

Dreyfus en profite pour protester de nouveau contre sa condamnation, et ses cris arrivent très distincts jusqu'à la foule :

—Sur la tête de ma femme et de mes enfants, je jure que je suis innocent. Je le jure. Vive la France !

—A mort ! à mort ! lui répond la foule impitoyable.

Cependant l'adjudant a arraché très rapidement les galons du képi, les trèfles des manches, les boutons du dolman, les numéros du col, la bande rouge que le condamné porte à son pantalon depuis son entrée à l'Ecole polytechnique.

LE SABRE.

Reste le sabre : l'adjudant le tire et le brise sur son genou ; un bruit sec, les deux tronçons sont jetés à terre comme le reste.

Le ceinturon est ensuite détaché, le fourreau tombe à son tour.

C'est fini. Ces secondes ont semble un siècle ; jamais impression d'angoisse plus aiguë.

Et de nouveau, nette, sans indice d'émotion, la voix du condamné s'élève :

—On dégrade un innocent !

LE DÉFILÉ.

Il faut maintenant au condamné passer devant ses camarades et ses subordonnés de la veille. Pour tout autre, c'eût été un supplice atroce. Dreyfus ne paraît pas autrement gêné, car il enjambe ce qui fut les insignes de son grade, que deux gendarmes viendront relever tout à l'heure, et se place de lui-même entre les quatre canonniers, le sabre nu, qui l'ont conduit devant le général Darras.

Le petit groupe, que conduisent les deux officiers de la garde républicaine, se dirige vers la musique placée devant la voiture cellulaire et commence à défiler devant le front des troupes à un mètre à peine.

Dreyfus marche toujours la tête relevée. Le public crie : "A mort !" Bientôt il arrive devant la grille, la foule le voit mieux, les cris augmentent, des milliers de poitrines réclament la mort du misérable qui s'écrie encore : "Je suis innocent ! Vive la France !"

La foule n'a pas entendu, mais elle a vu Dreyfus se tourner vers elle et crier.

Une formidable bordée de sifflets lui répond, puis une clameur qui passe comme un souffle de tempête au travers de la vaste cour.

—A mort ! à mort !....

Et au dehors un remous terrible se produit dans la masse sombre et les agents ont une peine inouïe à empêcher le peuple de se précipiter sur l'Ecole Militaire et de prendre la place d'assaut afin de faire plus prompte et plus rationnelle justice de l'infamie de Dreyfus.

LE GROUPE DE LA PRESSE.

Dreyfus continue sa marche. Il arrive devant le groupe de la presse.

—Vous direz à la France entière, dit-il, que je suis innocent.

—Tais-toi, misérable, lui répondent les uns, pendant que d'autres lui crient : "Lâche !—Traître !—Judas !"

Sous l'outrage, l'abject personnage se redresse ; il nous jette un coup d'œil de haine féroce :

—Vous n'avez pas le droit de m'insulter.

Une voix nette sort du groupe de la presse, contestant :

—Vous savez bien que vous n'êtes pas innocent.

"Vive la France ! sale juif !" lui crie-t-on encore, et Dreyfus continue son chemin.

Ses vêtements ont un aspect pitoyable. A la place des galons pendent de longs bouts de fils, et le képi n'a plus de forme.

Dreyfus se redresse encore, mais il n'a parcouru que la moitié du front des troupes, et l'on s'aperçoit que les cris continus de la foule et les divers incidents de cette parade commencent à avoir raison de lui.

Si la tête du misérable est insolemment tournée du côté des troupes, qu'elle semble défier, ses jambes commencent à fléchir, sa démarche paraît plus lourde.

Le groupe n'avance que lentement. Il passe maintenant devant les "bleus".

LE "PANIER A SALADE."

Le tour du carré s'achève. Dreyfus est remis entre les mains des deux gendarmes qui sont venus ramasser ses galons et les débris de son sabre. Ils le font aussitôt monter dans la voiture cellulaire.

Le cocher fouette ses chevaux et la voiture s'ébranle, entourée d'un détachement de gardes républicains que précèdent deux d'entre eux, le revolver au poing.

La parade a duré juste dix minutes.

Le passage de la voiture par l'avenue La Motte Piquet ayant été tenu secret, la foule ne s'était pas rendue sur ce point, et le trajet s'est effectué sans autre incident que quelques cris : "A mort !" jetés par les curieux qui voyaient passer la voiture entourée de garde républicaine.

LE DÉFILÉ DES TROUPES.

Dreyfus parti, un commandement retentit :

—Reposez armes !

Le général Darras passe de l'autre côté du carré, face à la grille de la place.

Dès qu'il est installé, le colonel Fayet, qui dirige le défilé, commande :

—Colonne de bataillon, face à droite !..

Un grand mouvement se produit, les troupes se disposent dans l'ordre voulu pour défiler.

Un ordre encore vient d'être lancé :

—Baïonnette..... on !

La musique vient se placer en face du général, joue un pas redoublé, le *Régiment de Sambre-et-Meuse*.

Et le défilé commence, ayant en tête le détachement de l'arme de l'ex capitaine Dreyfus, l'artillerie.

La foule acclame les soldats, qui regagnent leurs casernes, aux cris de "Vive l'armée !"

AU SERVICE ANTHROPOMÉTRIQUE.

Après la parade d'exécution, Dreyfus a été conduit au Dépôt.

Quelques instants après son arrivée, deux gardes républicains, accompagnant le directeur du Dépôt, l'ont conduit au service anthropométrique.

Dreyfus a suivi le chemin que prennent les détenus ordinaires.

Il n'avait pas le cabriolet ; il marchait librement. Il était toujours revêtu des vêtements d'officier lacérés au cours de la dégradation.

Il se trouvait que ce jour là le nombre des détenus à mensurer était très élevé

Dreyfus a passé à son tour ; mais, afin de prévenir la curiosité des autres détenus, il a été mensuré dans une salle spéciale.

Cette opération a duré dix minutes. Le condamné s'est, du commencement à la fin, montré fort calme ; il a gardé un silence absolu et s'est prêté docilement à tout ce que l'on a demandé de lui.

La mensuration terminée, il a été mené à la salle de photographie.

Là, on a pris plusieurs épreuves de face et de profil ; il a été photographié avec son uniforme en lambeaux.

Ensuite Dreyfus, restant toujours dans un complet mutisme, a été réintégré au Dépôt.

Mais là, il a de nouveau protesté de son innocence.

LES ILES DU SALUT.

Le conseil des ministres s'est réuni peu de temps après, à l'Elysée.

Le conseil a décidé de déposer, à la reprise de la session, un projet de loi, tendant à compléter la loi du 23 mars 1872 en vue d'ajouter les îles du Salut, qui dépendent de la Guyane française, aux lieux de déportation fixés par cette loi. La position des ces îles permet une surveillance plus rigoureuse que la presqu'île Ducos (Nouvelle-Calédonie), qui est affectée actuellement à la déportation.

Au sujet des îles du Salut, la *Politique coloniale* communique la note suivante :

"Nous croyons savoir que le transfert de Dreyfus à la Guyane est chose décidée, dès qu'une loi nouvelle aura modifié celle qui a assigné la presqu'île Ducos aux déportés de la Commune de 1871.

"Les îles du Salut sont situées à la hauteur de l'embouchure de la rivière de Kourou et à sept milles en mer ; elles sont distantes de vingt sept milles de Cayenne ; elles forment un groupe de trois îles, séparées l'une de l'autre par un chenal étroit, l'île Saint-Joseph, l'île Royale et l'île du Diable. L'administration pénitentiaire y a installé un pénitentier où sont débarqués les condamnés venant d'Europe ; c'est là que s'effectuent leur classification, leur répartition par catégories et leur immatriculation.

"La difficulté des évasions et la possibilité du maintien d'une discipline plus sévère ont porté à désigner l'île Royale comme pénitencier de répression pour l'intransigeant des incorrigibles."

C'est aux îles du Salut que sont détenus les anarchistes condamnés l'année dernière aux travaux forcés, et c'est là qu'à éclaté, récemment, une révolte au cours de laquelle ont été tués plusieurs forçats et quelques surveillants.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes les sortes
Le rescort de leur art. Excède toute critique

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

MESSE FUNÈBRE.

Une Messe sera dite le mardi, 22 janvier 1895, à 7 heures A. M., à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de L. PLACIDE CANONGE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1050.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Anciens No 129, Nouveaux Nos 537 à 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
VINS ROUGES,
Vins Blancs, Rauters et Liqueurs
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands, No 104 rue Canal.—Nlle-Orléans, 21 janvier 1895.—A l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie qui a eu lieu le 14 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment désignés pour l'année courante :
D. A. CHAFFRAIX. M. W. SMITH,
JOS. A. SHAKSPEARE, W. H. BOFINGER,
ARISTIDE HOPKINS JAYME MAGI,
HENRY C. BOUCHER, NOM M BALDWIN,
J. B. ZACHARIE, A. XIQUES,
PAUL CAPDEVIELLE
Et à une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour M. PAUL CAPDEVIELLE a été unanimement réélu Président, et M. JULES MONTREUIL, Secrétaire.
J. MONTREUIL,
22 jan—3f Secrétaire.

A VENDRE.
Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.
PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

Avis.
Les personnes qui ont reçu des billets pour la représentation donnée à l'Opéra Français, le 16 janvier 1895, au bénéfice de l'Hôpital des Yeux des Oreilles, du Nez et de la Gorge, conféreront une faveur à la Direction en transmettant le prix de leurs billets à Joe A. Hincks, secrétaire, 203 rue Nord Rampart.
19 jan—19 20 22

Avis.
Madame Veuve J. Anglade ayant cessé les affaires de prêt sur gages, depuis bientôt un an, prie toutes les personnes qui peuvent avoir des objets en gage, à son magasin, de vouloir bien venir les retirer sans délai.
Coin Conti et Bourbon.
20 janv—1m

Nous avons ce jour formé une société sous la raison sociale de J. W. COLEMAN & CO. pour nous occuper exclusivement de propriétés de campagnes et des environs.
Bureau, 128 rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1895.
J. WALKER COLEMAN,
W. C. H. ROBINSON.
20 janv—7f

C'EST MAINTENANT LE MOMENT
DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895 VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX, No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS.
19jan—1m

Avis.
San Francisco, Californie, ce 15 janvier 1895.
Je ne serai pas responsable pour aucune dettes contractées, et n'honorerai aucun mandats tirés par Silas A. Gunst.
MOSE A. GUNST.
17 jan—1 sem

Avis aux Contribuables.
Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement des licences et de remplir les retours d'assessement.
F. D. CHARBONNET, Notaire,
606 Gravier, coin Camp, N. O.
13 janv—1m

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle ; plus de trente ans d'expérience. Spécialité pour les accords de pianos. Ordres de la campagne promptement exécutés.
20 mars—

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Ce soir,
ROMÉO ET JULIETTE.
Mercredi, Bénéfice de l'UNION FRANÇAISE,
LE PORTRAIT DE MANON.
Un grand intermède par les lauréates de la troupe.
SI J'ETAIS ROI.
Jeudi—NORMA.
Prière à ceux qui veulent contribuer aux frais du ballet de vouloir bien renvoyer le coupon rose de souscription, signé, à M. Damiens, chez Werlein.
22 janv—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Ce soir, le Comédien Eminent,
SOL SMITH RUSSELL.
Lundi, Mardi et Mercredi Matinée, A POOR RELATION. Mercredi et Jeudi—The Heir-at-Law. Vendredi et Samedi Matinée et le soir, PEACEFUL VALLEY.
Semaine prochaine—MARIE JANSEN dans MISS DYNAMITE. 22 janv—5f

THEATRE ST-CHARLES
CE SOIR, ET TOUTE LA SEMAINE.
Matinées mardi, jeudi et samedi à midi.
La meilleure chose qui soit jamais arrivée. La triomphante comédie The Prodigal Father.
Une joyeuse amusante et brillante comédie, disent les critiques, WILLIAM JEROME et 20 FAVORIS METROPOLITAINS.
La semaine prochaine—"SHE. 22jan—5f

GRAND OPERA HOUSE.
Semaine commençant Dimanche, 20 janvier.
M. NAT. C. GOODWIN
Dans le répertoire représentant
In Mizzoura, A Gilded Fool,
David Garrick,
Lend Me Five Shillings.
La semaine prochaine—M. Robt Mantell.
22 jan—5f

Crescent City Jockey Club.
RÉUNION D'HIVER
Commençant le 5 Décembre 1894. Continuant
100 JOURS.
CINQ COURSES PAR JOUR.
PLUIE OU BEAU TEMPS
C. H. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire ;
R. W. SIMMONS, Juge Président.
Les courses commencent à 1:30 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.
4 déc—4m

GRAND BAL PARE
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle,
Le samedi 26 janvier 1895,
A LA SALLE DES ODD FELLOWS,
Rue du Camp, en face la place Lafayette.
Messieurs les sociétaires recevront chacun une carte d'entrée. Les demandes d'invitations de dames peuvent être adressées aux membres du Conseil ou du Comité d'organisation.
Le Comité se réunit à l'Aide, tous les vendredis, à 7 heures du soir.
Les soumissions pour la Bar et le Restaurant seront reçues jusqu'au vendredi, 18 janvier, à 8 heures P. M., à l'Aide rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.
13 janv—13 20 22 23 24 25 26

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier
Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaqué, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.
14déc94—1an

Le 1er décembre 1894.
La Banque Nationale de la Louisiane et la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, agents fiscaux de la New-Orleans Traction Company, limité, offrent à vendre un montant limité de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la New Orleans City and Lake Railroad Company et de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la Crescent City Railroad Company. Les coupons de chacun des bons payables semi-annuellement Janvier et Juillet. Le principal et l'intérêt des bons ci-dessus sont payables en or.
R. M. WALMSLEY,
Président de la Banque Nationale de la Louisiane.
ALBERT BALDWIN
Président de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.
2 déc—

Quand les anciens numéros seront enlevés, quand les lumières seront éteintes, etc.
Avez vous sérieusement réfléchi comment vous vous y prendrez pour faire vos affaires si vous n'avez pas l'indispensable City Directory de 1895 ? Car les nouveaux numéros seront les seuls qui se trouveront dans le Directory, et comme les anciens seront sous peu enlevés d'après l'ordonnance 7989 il vous sera impossible de faire quoique ce soit sans le nouveau Directory. Pour les abonnés le prix est de $6. Si vous ne souscrivez pas, il se peut que vous ne puissiez pas vous en procurer du tout ; et si toutefois vous en trouvez un à acheter le prix de vente sera de $8. Directory d'affaires classée, et sous forme de brochure, prix $1.
Les règ